

I.6.1 POURQUOI UNE RÉSERVE ?

La réserve naturelle nationale fut créée par décret en juin 2015. Elle englobe 800 ha répartis sur 20 communes du Sud du Parc des Causses du Quercy ainsi que celle de Crayssac. La mission première d'une réserve naturelle est d'assurer au mieux la préservation voire la restauration du patrimoine qui justifie ce classement. En pratique cela se traduit essentiellement par des actions de surveillance, d'aménagement et de restauration des sites géologiques. Mais cela comprend également l'amélioration de la connaissance et du suivi, la sensibilisation au patrimoine géologique et paléontologique, ainsi que la gestion et la coordination avec les différents partenaires. D'ici fin 2019, toutes ces opérations s'inscriront dans un Plan de gestion révisé tous les 5 ans. Outre la concertation avec les acteurs du territoire, les opérations bénéficieront des avis du Conseil scientifique composé de spécialistes en géologie et paléontologie mais aussi en entomologie, botanique et microfaune souterraine.

I.6.2 LES PHOSPHATIÈRES : PIÈGES À FOSSILES

La réserve compte 59 groupes de sites et 85 sites géologiques. Ces sites choisis racontent : les plages et lagons du Jurassique de 170 à 150 millions d'années, les forêts tropicales et savanes de l'ère tertiaire ainsi que la sculpture incessante du calcaire par l'eau.

Parmi ces sites, les « trous à phosphates », constituent des gisements de fossiles exceptionnels. Vestiges de la ruée vers le phosphate ayant marqué la fin du XIXe siècle, les phosphatières renferment les restes d'une riche biodiversité passée, à travers d'innombrables fossiles dans un état de conservation exceptionnel. Plus de 600 espèces, y ont été identifiées : des milliers de restes osseux et dentaires, des graines, des fruits, des momies de batraciens et de reptiles, des insectes... Ces organismes témoignent des interactions entre évolution biologique et modifications environnementales, notamment lors du grand changement climatique et faunique planétaire appelé « Grande Coupure » il y a 34 Ma. Ces sites uniques au monde permettent ainsi d'analyser l'évolution des vertébrés continentaux et du climat sur plus de 30 millions d'années (Eocène – Oligocène).

La Réserve naturelle géologique du Lot protège également ;

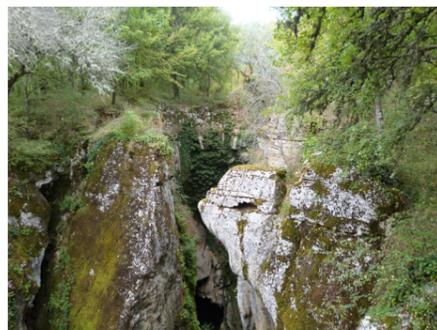
- des localités-types d'espèces fossiles,
- des restes de dinosaures,
- des sites géomorphologiques liés au karst actuel,
- des coupes de référence de la géologie quercynoise,
- des sites tectoniques témoins de la naissance de l'océan atlantique central,
- ainsi que des sites minéralogiques.



Couches géologiques



Empreintes de dinosaures



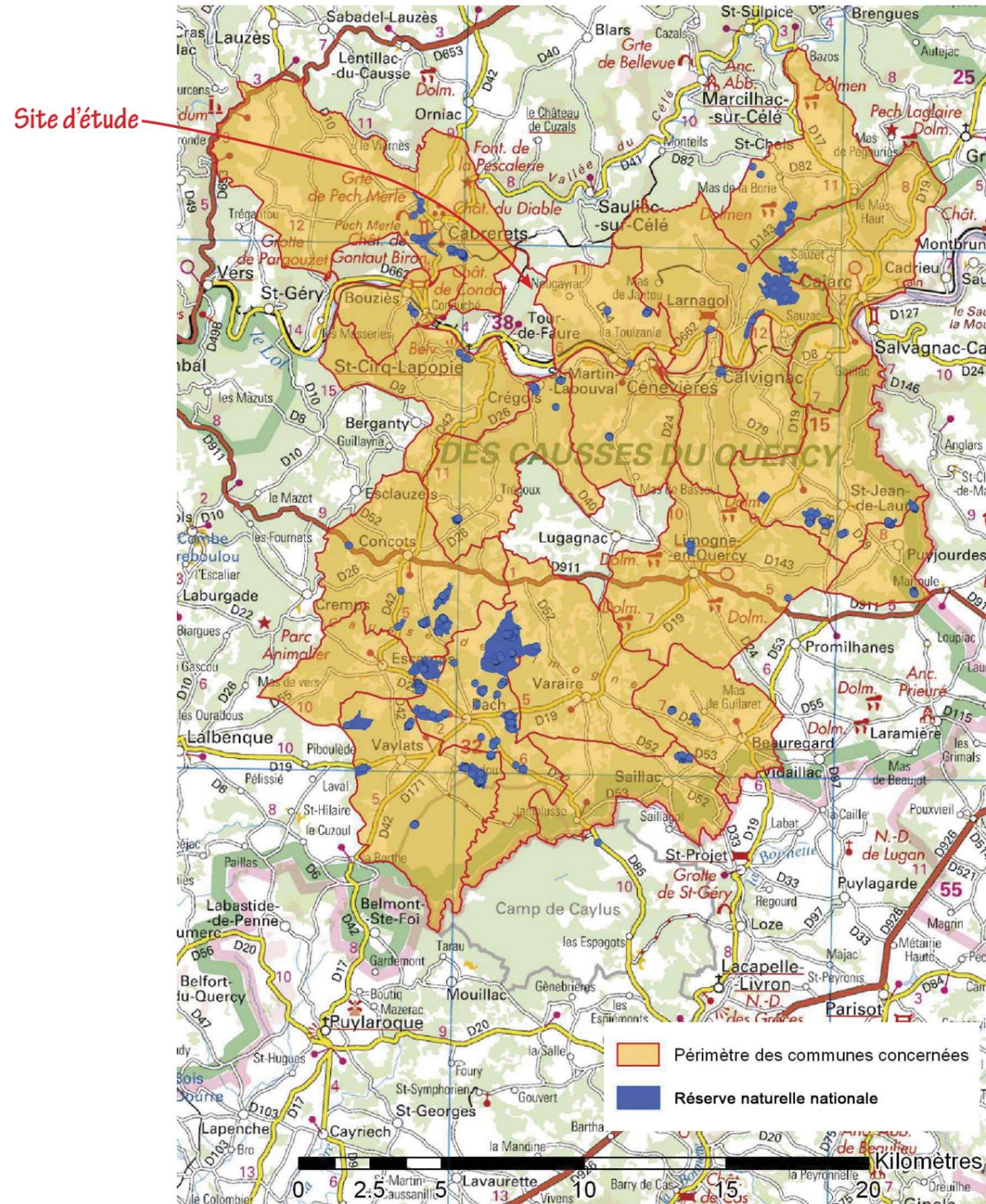
Cavités d'exploitation

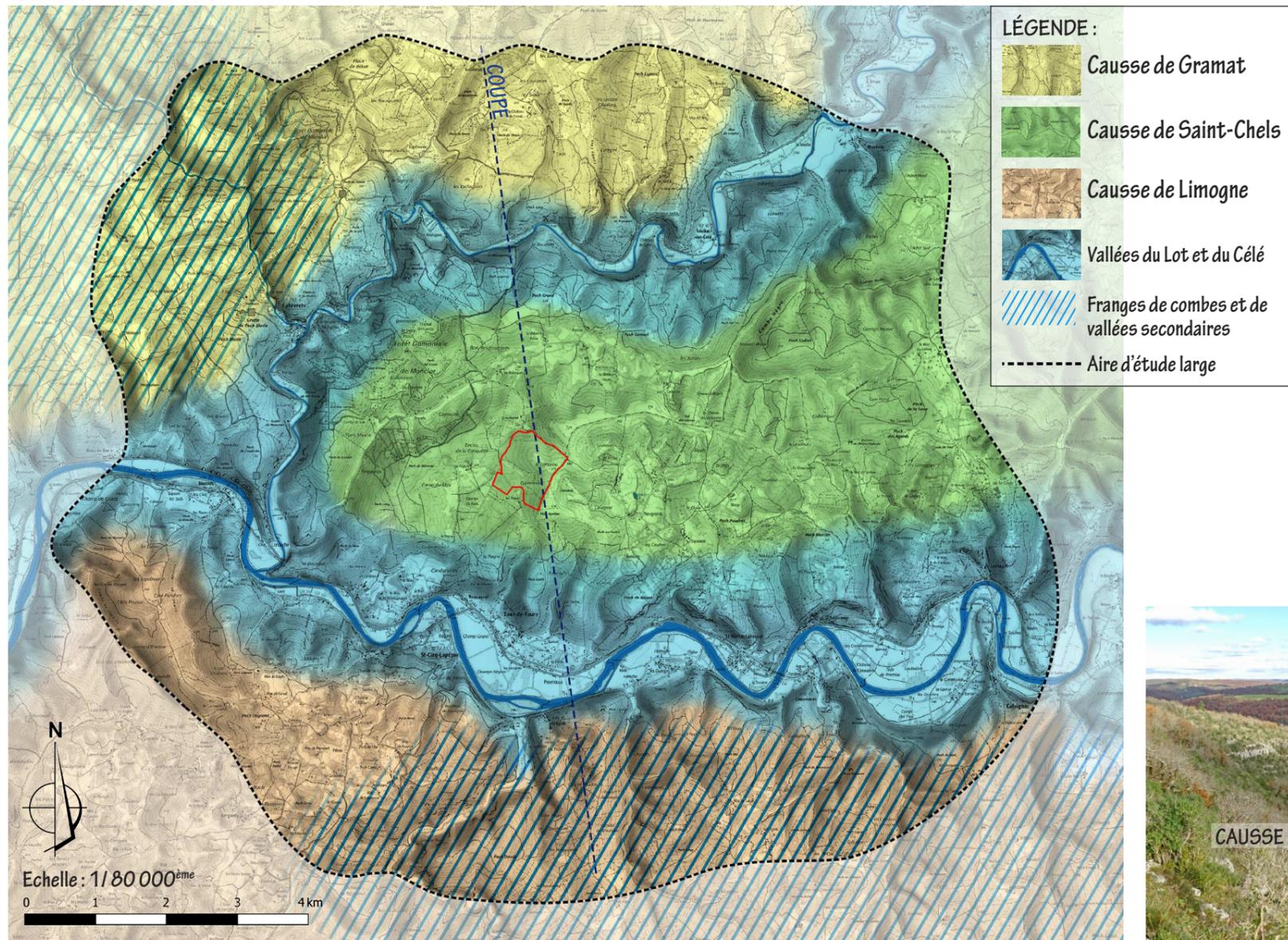
ENJEUX VIS À VIS DU SITE D'ÉTUDE :

- La commune de la Tour de Faure, où s'implante la ZIP, ne fait pas partie du périmètre concerné par la réserve géologique.
- Elle s'encadre cependant de sites géologiques bénéficiant de la protection de la réserve.



Réserve Naturelle Géologique
LOT





1.7.1 CINQ GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES SUBDIVISÉES EN UNITÉS

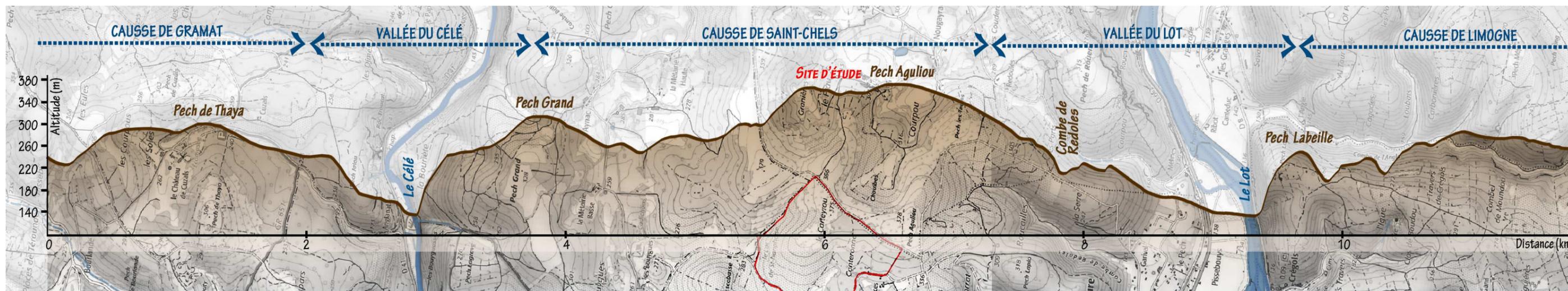
Le Lot se compose de 5 grandes entités paysagères : le Ségala, la Limargue, la Bouriane, le Quercy Blanc et enfin les Causses du Quercy, où s'implante l'aire d'étude. Si leurs limites sont parfois floues, les noms des entités sont calqués sur celui des régions naturelles. Elles renvoient également à une dimension historique et culturelle, traduisant localement l'appartenance des habitants à leur territoire. Chacune possède des caractères géomorphologiques propres, associés à des modes d'occupation humaine spécifiques.

Les «Causses du Quercy», entité centrale du Lot, occupent environ le tiers du département. Elle se présente sous deux formes bien distinctes qui définissent des unités paysagères :

- les Causses, vastes plateaux tabulaires,
- et les grandes vallées entaillant profondément ces plateaux.

Dans la zone d'étude, les vallées du Lot et du Célé, découpent nettement plusieurs Causses : le Causse de Gramat au Nord, le Causse de Saint-Chels au centre et le Causse de Limogne au Sud. Le contraste marqué entre l'aridité des plateaux et les vallées fertiles est emblématique du territoire. Bien que leur étirement engendre des différences liées aux influences des pays voisins, ces trois Causses possèdent un même substrat géologique et présentent ainsi une homogénéité de motifs paysagers.

A l'interface des Causses et des vallées principales, les paysages de franges disséqués par des combes et vallées secondaires forment des sous-unités. Ces franges sont localisées sur la partie occidentale du Causse de Gramat et en rive gauche de la rivière du Lot. La structure étagée de ces franges les distingue des plateaux tandis que l'échelle du relief et la faible occupation humaine les différencient des grandes vallées.



COUPE DE PRINCIPE DES UNITÉS

I.8.1 AU RYTHME DES MÉANDRES

L'aspect spectaculaire des grandes vallées est donné par la monumentalité des parois rocheuses : cirques, éperons, roc. Auquel s'ajoute le caractère pittoresque des méandres dont les emboîtements rythment le paysage. Deux grandes rivières entaillent les causses : le Lot et le Célé. Majestueuses et sauvages, ces vallées offrent un paysage de hautes falaises dorées, ponctuées de villages et interrompues de coteaux boisés. Les grandes vallées sont caractérisées par un équilibre entre espaces naturels, espaces habités et espaces agricoles. Cet équilibre tend à s'amoinrir avec les constructions nouvelles qui s'éparpillent sur les terrasses alluviales.

Le Lot et le Célé forment de larges méandres, qui isolent de manière récurrente des boucles se répétant sur de longues séquences. A la fois identiques dans leur composition générale et en même temps riches en détails variés, ces boucles confèrent au paysage sa force et sa valeur. La largeur du fond de vallée est déterminante dans le caractère de séquence : resserrement des falaises, élargissements des terrasses favorables aux cultures... L'étagement des paysages, l'importance des reliefs et la forte présence humaine les différencient des vallées secondaires.

I.8.2 UN ÉTAGEMENT DU PAYSAGE

Les vallées forment un réseau de couloirs verdoyants au milieu des Causses. Le paysage des grandes vallées s'étagé à partir du cours d'eau. Cet étagement est particulièrement lisible dans la vallée du Lot au droit du site d'étude.

- Les rives sont soulignées d'un double cordon continu d'arbres, rythmé par la verticalité des peupliers. Cette ripisylve luxuriante s'est développée de part et d'autre du cours d'eau, suite à l'abandon de la batellerie. Quelques zones humides et des ouvrages de franchissement animent le parcours des berges.

- Le fond de vallée est essentiellement agricole, avec un parcellaire en lanières étiré entre la route et la rivière. Peu bâti, cet étage soumis aux crues est généralement réservé à l'agriculture. Les rares bâtiments traditionnels existants sont d'anciennes tuileries, des petites grangettes ou des ouvrages hydrauliques tels que des écluses. Dans les resserrements de la vallée du Célé, cet étage est parfois occupé par des boisements.

- Les premières terrasses alluviales sont habitées et cultivées. Elles sont délimitées par un travers boisé, et leur contour est généralement souligné par le tracé des routes. Cultures, prairies et vergers s'inscrivent dans un parcellaire plus carré. Cet étage est hérité du XIX^{ème} siècle où la pression démographique a conduit à la création d'un paysage largement jardiné. L'habitat s'établit en « mas » et villages, construits à l'abri des crues. De nouvelles constructions, souvent volumineuses et disparates, ou des vastes aménagements, se sont installés récemment sur les premières terrasses alluviales : structures d'hébergements et de loisirs liés à l'eau, hangars agricoles, serres, bâtiments artisanaux, salles des fêtes, terrains de sport...

- Enfin, les versants, disséqués par les affluents, sont sauvages. Les boisements prennent la forme de feuillus épais sur l'ubac et de garrigue plus sèche et clairsemée, colonisant les terrains minéraux de l'adret. Les villages et les hameaux s'implantent hors d'eau, à flanc de coteau. Ils dominent alors le fond de vallée, dont ils sont séparés par des falaises ou un travers souvent boisé.

I.8.3 DES CONSTRUCTIONS JOUANT AVEC L'EAU ET LE RELIEF

Outre leur paysage naturel et agricole remarquable, les grandes vallées comportent un riche patrimoine architectural. L'occupation des vallées remonte à la préhistoire comme en attestent les nombreux abris sous roches et grottes ornées à la confluence du Lot et du Célé. Mais c'est la période féodale qui marque le plus le paysage. En effet, l'époque médiévale a livré une architecture épique de forts, châteaux, tours de guets, églises et castrums, perchés sur des rochers, érigés en bordure de falaises, ou soudés aux parois calcaires à l'image des « Châteaux des Anglais ».

Avec ses villages perchés ou semi-troglodytiques, le bâti féodal témoigne d'une adaptation remarquable aux reliefs, d'une architecture inspirée ainsi que d'un savoir-faire reconnu. Les constructions épousent les aspérités du relief et font corps avec la roche comme un prolongement humain de l'édifice géologique. Les villages et hameaux des vallées sont appréhendés de loin, par un front bâti dominé d'un clocher et émergeant d'un bosquet d'arbres. Ils sont souvent annoncés par les alignements de bord de route. Le long des départementales, les façades se pressent le long de la route dans la traversée des bourgs.

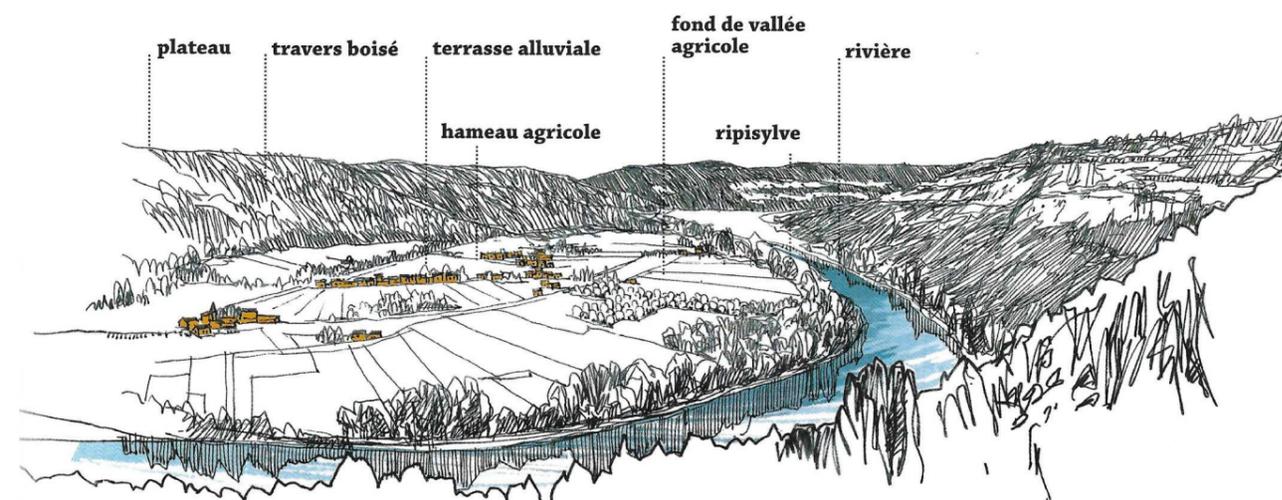
En bord du Lot et du Célé se déroulent des constructions spécifiques, illustrant le patrimoine médiéval lié à l'eau : ponts, gués, moulins, édifices de batellerie, écluses, maisons d'éclusiers, tunnels de dérivation... Peu de traces subsistent des ouvrages de la batellerie hormis l'emplacement des ports devenus des bourgs tranquilles, quelques chapelles de mariniers et les anciens quais des gabarres, bateaux à fond plat chargés de marchandises en partance pour Bordeaux. Plus récemment, les majestueux ponts métalliques de la voie ferrée sont venus s'ajouter aux constructions sur le Lot.

I.8.4 DES ITINÉRAIRES PITTORESQUES

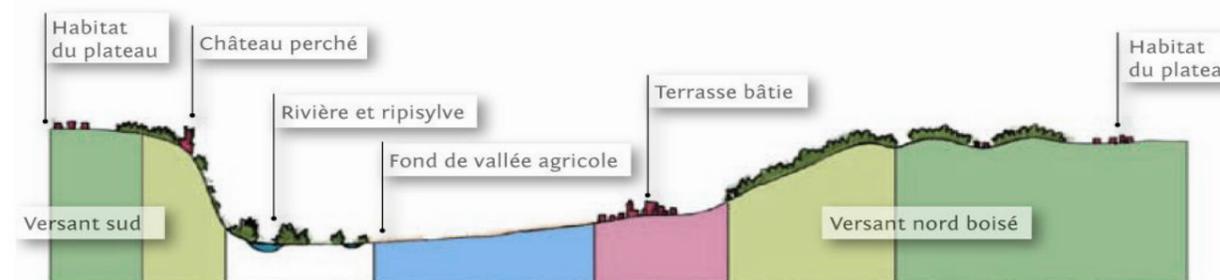
Tout au long des vallées, des temps forts ponctuent le trajet : villages et châteaux perchés, cirques de falaises, brève séquence le long de la rivière, passage sous les parois rupestres taillées en encorbellement... Les itinéraires de rivière, via le canoë ou la navigation, proposent une promenade sauvage, entre deux bandes boisées peuplées d'oiseaux. Les deux ripisylves font office de rideaux de scène. Elles voilent l'espace agricole tout en préservant des jeux de transparence. La végétation laisse parfois dépasser les falaises et s'ouvre au passage des bourgs. Dans l'axe de la rivière, au détour d'un méandre, pointe parfois un château juché sur son rocher ou une chapelle de mariniers. L'architecture des ponts, vue de face, prend également toute sa valeur depuis les cours d'eau.

Les chemins de halage sont peu nombreux et l'absence d'entretien spécifique rend les perceptions sur la rivière difficiles. En outre, les berges privées du Célé posent parfois des problèmes d'accès. Ainsi, la promenade le long des berges est plus volontiers mise en valeur dans les espaces urbains et péri-urbains. C'est le cas notamment du chemin de halage entre Bouziès et Saint-Cirq Lapopie. Taillé dans la roche le long du Lot, cet itinéraire permet de découvrir écluses, ponts suspendus, falaises, sculptures en bas-reliefs, berges, château troglodyte... Ce chemin de halage était utilisé par les chevaux afin de permettre aux gabares ou bateaux à fond plat, de remonter les courants chargés de marchandises.

Enfin des panoramas remarquables s'ouvrent depuis le haut des falaises encadrant les vallées, ainsi que sur les routes et chemins en corniche dans les travers.



Croquis de principe de la vallée du Lot - Paysage du Lot, identités-diversités-évolutions



Coupe de principe de l'étagement d'une vallée - Chartre du Parc Naturel Régional du Quercy

I.8.5 LES PAYSAGES DES VALLÉES

La Moyenne vallée du Lot :

Les panoramas de la moyenne vallée du Lot offrent des paysages particulièrement nets et bien réglés. Le milieu sauvage des berges se réduit à un double cordon de végétation qui souligne la rivière. Il est quelquefois épaissi par une peupleraie accolée aux berges. Dans les boucles élargies du fond de vallée, l'espace agricole vient buter sur la rivière et présente encore souvent un parcellaire rayonnant. Le contour des terrasses alluviales est nettement dessiné par les travers boisés, lui-même souligné par le tracé de la route ou de la voie ferrée.

Sur certains secteurs du Lot, le resserrement de la vallée crée une impression de cuvette, où les parois rupestres et les villages perchés sont omniprésents. La navigation et le chemin de fer ont ajouté leurs ouvrages d'art à ceux des routes, achevant de donner un caractère plus construit à la Moyenne Vallée du Lot.

La vallée du Célé :

La vallée du Célé est beaucoup plus resserrée que celle du Lot. Le fond de vallée agricole est souvent réduit à une lanière de cultures et le bâti se réfugie au pied de la falaise, venant presque au contact de la rivière. L'omniprésence de l'architecture semi-troglodytique, donne une tonalité pittoresque à la vallée. L'ambiance est également plus sauvage et intime. Les versants boisés occupant une large part de l'espace, se confondent par moments avec la ripisylve.

La vallée du Célé renvoie parfois une image d'un autre temps. Les extensions urbaines contemporaines sont rares et les signes de modernité se polarisent autour des bourgs ou des espaces de loisirs : hébergements et plages de canoë. Les châteaux et les villages sont à l'échelle de la vallée. Leur proximité est plus grande du fait du resserrement de l'espace, tout comme les moulins et les résurgences. Néanmoins, le relief encaissé ne permet pas de prendre le recul suffisant pour apprécier l'architecture perchée. Il convient de gravir les routes transversales ou les chemins de crêtes pour les contempler plus globalement.



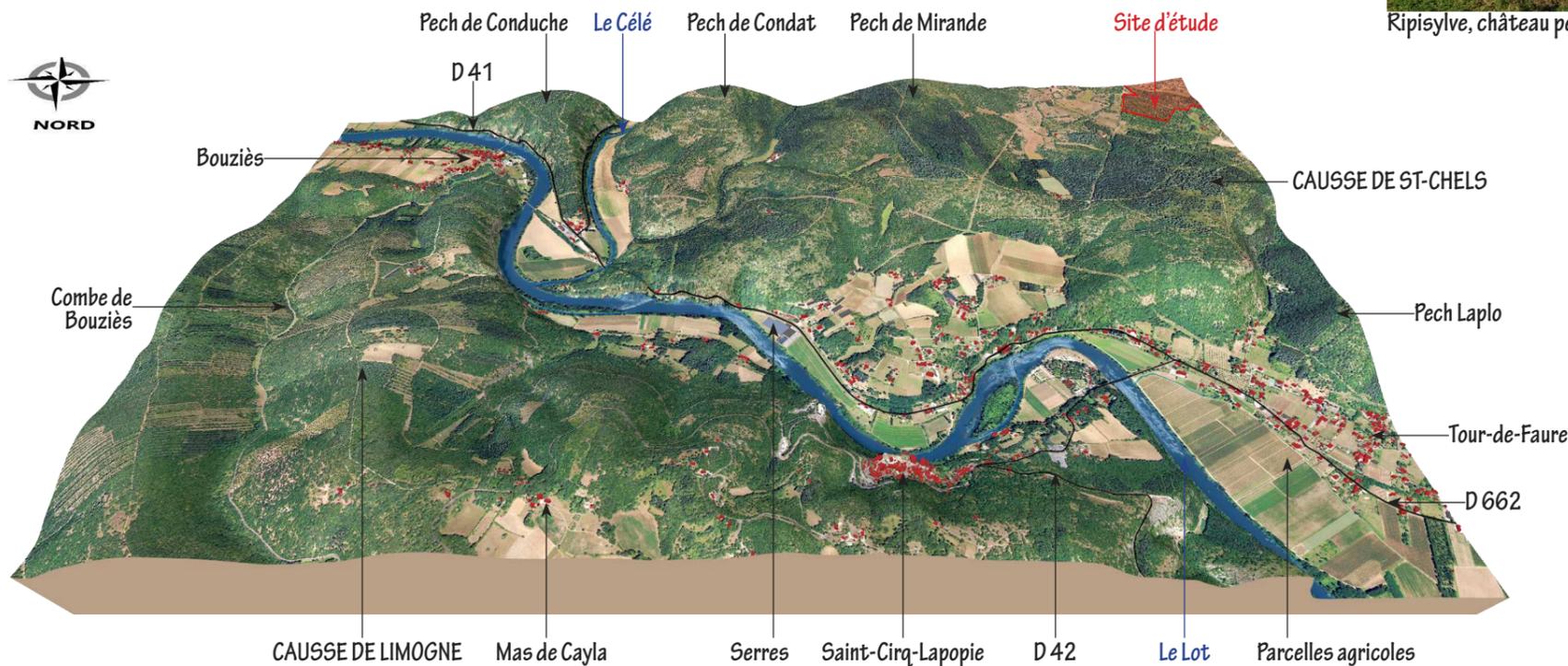
Les méandres de la vallée du Lot créent des paysages majestueux, où les terrasses cultivées contrastent avec les versants rocheux ou boisés.



La vallée du Célé présente une topographie davantage resserrée créant des ambiances plus intimes et sauvages.



Ripisylve, château perché, falaises, ponts et villages rythment le parcours des cours d'eau.



La fraîcheur des vallées contraste avec l'aridité des Causses.

ENJEUX VIS À VIS DU SITE D'ÉTUDE :

- Concentrant les routes et l'urbanisation, les vallées encaissées ne permettent que peu de vues sur l'extérieur et donc vers la ZIP.
- Néanmoins, les villages perchés en position de surplomb, offrent des panoramas remarquables où les Causses se dévoilent en arrière-plan.

I.9.1 UN PAYSAGE RURAL AUTHENTIQUE QUI TEND À DISPARAITRE

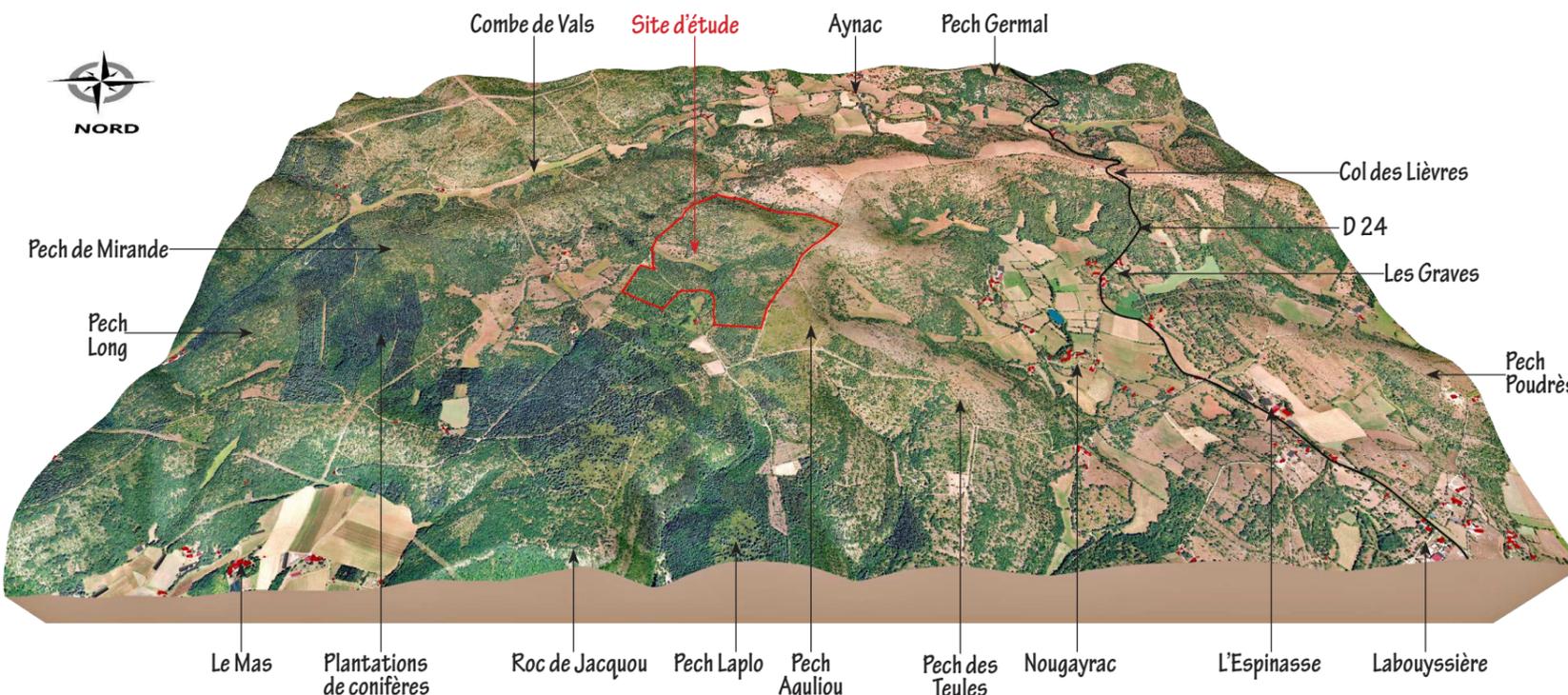
Les Causses forment des paysages mythiques où la qualité de l'espace joue un rôle majeur. La topographie doucement ondulée, les étendues rases des pelouses sèches, les coudercs dilatés (espaces enherbés au centre des villages), contribuent à donner la sensation d'un paysage aux horizons tendus. A l'inverse, l'enfrichement, les boisements et les plantations de conifères referment les perceptions.

Les pelouses sèches, inlassablement tondues par les troupeaux de moutons, constituent des images sans prétention, mais authentiques et singulières. Ces pelouses trouvent leurs origines dans le défrichement des terres, orchestré dès la préhistoire par des générations de paysans, et qui atteint son apogée au XIX^{ème} siècle. A cette époque, les Causses sont occupées par un petit parcellaire morcelé et ponctué de fermes modestes, créant un paysage intimiste mais généralement ouvert. De nombreuses petites dolines, appelées «cloups», sont cultivées et clôturées. Les murets privatisaient l'espace tout en donnant un air familier et accueillant au territoire. L'espace faiblement structuré par le relief, était ainsi quadrillé d'une maille de murets en surimpression. Ce réseau construit reliait par un même vocabulaire les différents éléments topographiques (combes, plateaux...). Les murets créaient également une liaison entre les paysages agricoles et bâtis, se prolongeant depuis les parcelles jusque dans les jardins ou les espaces publics des villages.

Aujourd'hui l'espace s'est refermé. Le végétal a pris le dessus, phagocytant les éléments minéraux et les constructions en pierre sèche. Du fait de l'enfrichement, la maille de murets est moins présente et ne parvient plus à ordonner un relief chaotique. Le paysage est alors décomposé en de multiples ambiances, qui s'assemblent de façon aléatoire :

- landes boisées ou pelouses sèches piquetées de genévriers,
- ancien parcellaire bordé de murets,
- plantation de résineux,
- cloups aux bords aplanis par les engins,
- parcelles cultivées et remembrées ou parcelles résiduelles «timbre-poste»,
- combes ouvertes par des prairies ou totalement effacées par les friches,
- haies de ronces et d'arbustes recouvrant les murets....

En l'absence du quadrillage des murets, et des ouvertures générées par les combes ou les cloups cultivés, le rythme original du paysage s'est perdu. Néanmoins, certains secteurs plus homogènes font figure de repères, notamment quand une occupation uniforme est associée à un élément de relief : pechs boisés ou coiffés d'un village, combes couvertes de cultures...



I.9.2 L'OMNIPRÉSENCE DU MINÉRAL

En complément des pelouses sèches, le minéral calcaire est la seconde composante emblématique des Causses. Sur les vastes plateaux, la géologie est lisible partout : cailloutis sur les pechs, roches affleurantes dans les champs ou les sous-bois, petites corniches calcaires... Les constructions en pierre sèche, les toitures de lauzes, les monolithes, le réseau des murets et les caselles participent également à cette perception. Les lignes de force du paysage sont ainsi marquées par un maillage de murets ponctué de cayroux (amas de pierre). Cette maille donne une échelle au paysage, limitant les grands espaces ouverts et ininterrompus.

Cette minéralité, qui tend à s'effacer en surface du fait de la déprise agricole, est encore bien visible dans les cavités souterraines connaissant un regain d'intérêt. Le paysage souterrain fait désormais partie intégrante de l'image des causses, à travers la visite des grottes ou la pratique de la spéléologie. A l'inverse du minéral, l'eau se fait rare à la surface des plateaux, coulant dans les profondeurs de la terre. Le déficit hydrique de surface a généré des savoirs faire de gestion et de stockage des eaux pluviales tel que les lacs de Saint-Namphaise. Ces mares taillées par l'homme dans la pierre calcaire, permettaient d'abreuver les troupeaux de brebis. Souvent peu entretenus, elles servent désormais d'habitat à de nombreux insectes, crustacés, et batraciens.

Dans ce territoire en pleine mutation, l'architecture vernaculaire et les villages prennent une importance particulière, car c'est là que survivent les caractères caussenards. Les coudercs notamment réunissent les éléments caractéristiques du paysage d'autrefois : prairies communes, patrimoine vernaculaire, murets, point d'eau... Les villages des Causses se distinguent par la richesse de leur petit patrimoine (lavoirs, moulins, fours à pain) et leur architecture identitaire aux façades de pierre. De nombreux petits édifices agricoles, construits en pierre sèche des murs à la toiture, sont également présents au cœur des champs : grangettes, caselles, gariotte... Ils témoignent d'un savoir-faire complexe qui peine à se perpétuer.

L'implantation du bâti illustre la variété des dispositions offertes par le relief, mais également la préoccupation des paysans de préserver les terres agricoles et se tenir à l'écart des eaux : village sur un pech, hameau en bordure de combe, bourg à flanc de coteau... A l'inverse des grandes vallées, il n'y a pas de grande mise en scène des monuments. Sur les Causses, l'architecture rurale, bien que remarquable et identitaire, se fait plus discrète, et les masses boisées font souvent écran à sa perception. Ainsi, le mythe des causses résiste, s'appuyant sur la mémoire d'un paysage agricole partiellement disparu, sur l'originalité de ses éléments karstiques et sur son architecture vernaculaire.



L'omniprésence de la pierre calcaire, dans les murets, caselles ou bâtis, fonde l'identité des paysages des Causses.

I.9.3 LES PAYSAGES DES CAUSSES

Causse de Gramat :

Ce causse présente un paysage contrasté où la déprise agricole est particulièrement marquante. De larges zones sont boisées ou en cours d'enfrichement. A l'inverse, dans certains secteurs très localisés, les grandes cultures et le remembrement ont modifié la trame parcellaire créant un paysage uniforme. Ces deux types d'évolution contraires, forment une alternance de paysages ruraux et boisés aux perceptions contrastées. Le Causse de Gramat est également celui où l'on retrouve les grands pechs «repères».

Causse de Saint-Chels :

Entre le Lot et le Célé, le Causse de Saint-Chels surplombe les deux vallées et accueille le site d'étude. Ce Causse intermédiaire est constitué d'un socle calcaire largement lacéré de combes et de failles. La fragmentation du substrat se traduit par une mosaïque de micro-paysages, dans des états plus ou moins avancés de déprise agricole.

Des séquences paysagères plus marquées se détachent de l'ensemble : dolines bien agencées du secteur de Nougayrac, pelouses sèches parsemées de murets et en cours d'enfrichement sur les pechs, enclaves de bocage liées à la présence d'argiles et de marnes... Par endroits, les reliefs suspendus en surplomb des vallées, offrent des points de vue remarquables sur le Lot et le Célé, lorsqu'ils sont entretenus par les troupeaux.

Causse de Limogne :

Le Causse de Limogne présente un paysage plus homogène. Le relief se compose d'un plateau doucement et progressivement entaillé par un réseau de combes qui affluent vers le Lot. Au Nord, le paysage dégage des vues sur l'échancrure de la vallée du Lot. La silhouette des églises, ainsi que la présence d'une architecture bourgeoise dans les villages jusque dans les fermes, traduit l'enrichissement lié à la truffe et aux phosphatières du siècle dernier.

Ce plateau est massivement boisé, mais comporte néanmoins de larges îlots ouverts autour des villages. Les champs sont alors compartimentés par des murets. Les effets de l'Opération Locale commencent à porter leurs fruits au sein du Causse de Limogne : les landes boisées retrouvent une transparence et la pelouse sèche refait son apparition.

ENJEUX VIS À VIS DU SITE D'ÉTUDE :

- La ZIP prend place sur le Causse central de Saint-Chels mais reste potentiellement perceptible depuis les Causse de Gramat et de Limogne.
- Le paysage des Causse est fortement rural et identitaire. L'ajout d'éléments nouveaux de type industriel risque de perturber son équilibre.
- Néanmoins, la forêt occupant largement le territoire, tend à limiter les ouvertures visuelles sur les Causse et permet d'insérer le site dans le paysage.
- En cas d'aménagement, il convient de préserver les composantes caractéristiques des Causse, voire les encourager ou les réhabiliter : combes cultivées, murets, pelouses sèches, lac de St-Namphaise...



Le réseau de murets qui quadrillait les Causse s'efface peu à peu sous la végétation par l'absence d'entretien.



Le paysage des Causse est très peu urbanisé. Néanmoins l'architecture pittoresque en pierre est indissociable de l'identité rurale du territoire



La majorité du territoire est occupé par la forêt. Sur certains secteurs, les plantations de conifères et l'enfrichement ferment visuellement des paysages autrefois ouverts.



La silhouette arrondie des pechs est particulièrement lisible lorsqu'ils sont boisés et soulignés à leur base de parcelles agricoles.



Les cloups ceinturés de murets, les combes cultivées, ainsi que les pelouses sèches forment une composante historique des Causse qui tend à disparaître.

I.9.5 COMBES ET PETITES VALLÉES SECONDAIRES DES CAUSSES

Un réseau de combes sèches et de vallées secondaires entaille les rebords des Causses. D'un dénivelé d'environ 100 à 150 m, elles sont dirigées vers le Lot ou le Célé. La vallée de la Sagne en est le principal exemple dans l'aire d'étude. Contrairement à certains plateaux caussenards qui ont perdu leurs éléments structurants, les petites vallées présentent des paysages ordonnés et étagés. Bien que modestes, les vallées secondaires cumulent les valeurs paysagères liées à l'eau, aux parois rupestres, aux sous-bois et à l'agriculture...

Les vallées secondaires : dans ces vallées, le ruisseau amène la vie et engendre une architecture pittoresque de moulins, ponts en pierre, hameaux ou villages, dont les jardins se déroulent jusqu'au bord de l'eau. Le ruisseau apporte également la végétation luxuriante de sa ripisylve, générant des ombres fraîches et des lumières tamisées. Le paysage des vallées crée ainsi des ambiances bucoliques, animées par le chant de l'eau qui court sur les bourrelets de tuf.

Les combes : le paysage des combes est plus simple mais également plus contrasté. Il se compose généralement d'un unique ruban agricole entre deux versants boisés. Le paysage est vide de présence humaine en dehors des cultures et des cabanes qui se tiennent à la rupture des pentes ou au bord des chemins.

Les canyons : dans les canyons, les hautes parois rupestres amènent une dimension verticale au territoire. Le paysage intimiste devient monumental, intimidant et fascinant.

Ces combes et vallées secondaires présentent un étagement simplifié par rapport aux grandes vallées. Les entités qui les composent correspondent néanmoins à la fois à celles des plateaux et à celles des vallées principales :

- Les fonds de vallées sont généralement agricoles, avec ou sans bâtiments d'exploitation, alternant cultures et pâtures. Le ruisseau s'accompagne d'un cordon de ripisylve et parfois de zones humides. La présence de l'eau en surface y a favorisé l'implantation de moulins, de fermes et éventuellement de hameaux, ponctuant le fil de l'eau. Les combes sèches, à l'inverse, sont souvent peu habitées sauf en partie amont où la combe esquisse son sillon dans le plateau.

- Les versants sont davantage « sauvages », couverts de landes boisées, de pelouses caillouteuses ou de pentes rocheuses. Seules les routes évoquent l'empreinte de l'homme.

- Enfin, les pelouses sèches alternent avec les boisements sur les parties supérieures. Ces plateaux sont exigus et forment de longues crêtes ou de petites avancées, perçues en positif au milieu des travers boisées. Les mas, hameaux ou villages sont généralement situés au milieu des prairies des plateaux, et constituent des îlots construits et habités qui s'opposent à l'univers sauvage des pentes.

Beaucoup de combes et de vallées sont des itinéraires naturellement empruntés pour passer des grandes vallées aux plateaux. Le fait de monter et ou de descendre engendre des vues évolutives, qui enchaînent les différentes séquences : fond de vallée, travers boisé ou route en corniche, crêtes... Dans les combes, le paysage laisse une impression de solitude que le simple ruban de cultures ne parvient pas à rompre. Dans les vallées possédant un ruisseau, l'attrait de l'itinéraire repose sur les constructions pittoresques au bord de l'eau et les ombres projetées des arbres de ripisylve.

Les routes des pentes boisées forment généralement une séquence de transition fermée entre deux séquences ouvertes : les perspectives des vallées et les vues dégagées des plateaux. Le regard est cadré par les lisières boisées, les affleurements rocheux, ou les murets en pierres qui protègent du ravin. Les rares fenêtres sur la vallée sont alors attendues comme une respiration et un événement. Les plantations de résineux aggravent l'impression d'enfermement et forment des séquences très opaques, étrangères au paysage caussenard. Les routes en corniches, situées un peu plus en surplomb, réussissent à passer au-dessus des boisements. Elles offrent ainsi des vues graduelles parfois remarquables sur le paysage.

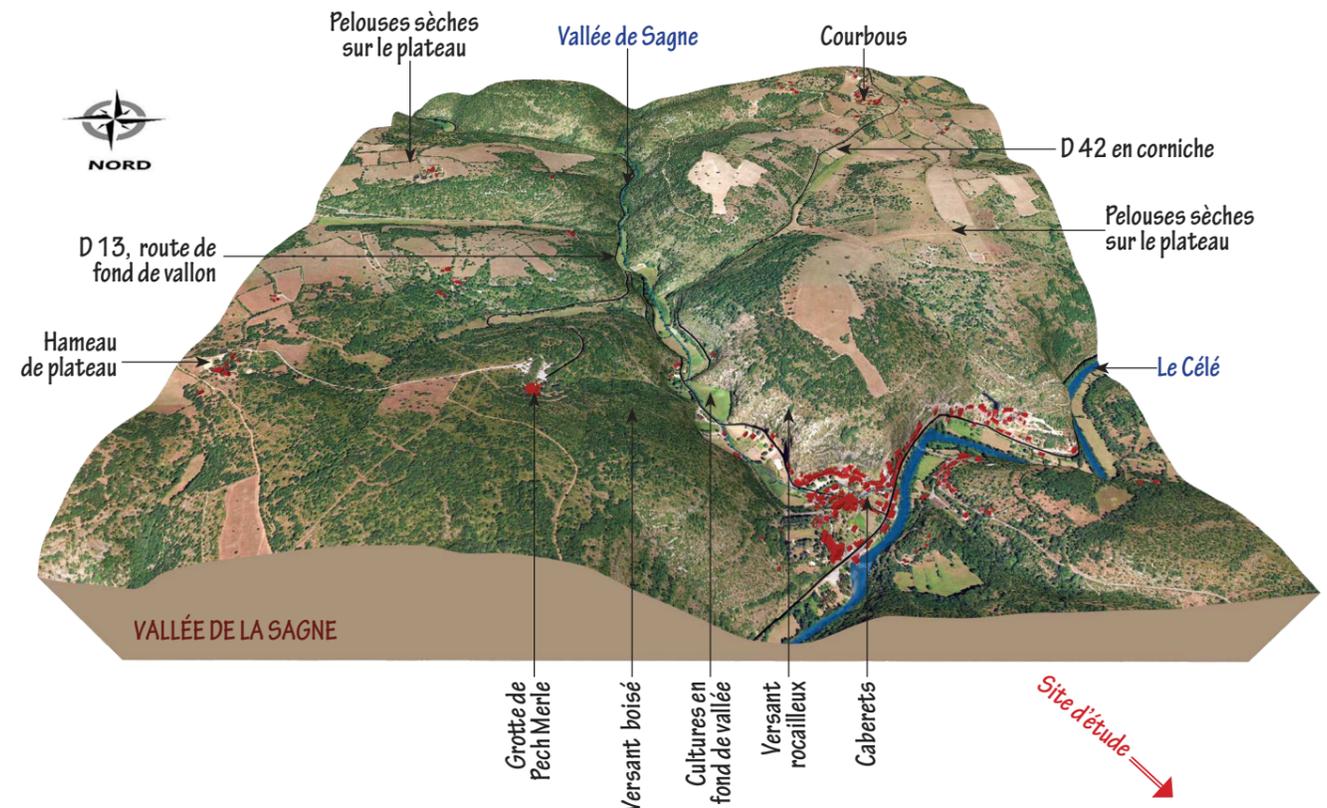
La vallée de la Sagne :

La vallée de la Sagne est structurée en deux parties, avec des falaises en aval et une vallée plus simple en amont. Quasiment inhabitée, elle comporte néanmoins de nombreux ouvrages remarquables : routes en corniches, vestiges de chemin bâti en bordure de vallée, petits ponts... La route départementale est bordée de chaque côté par un élégant petit muret en pierre et jouit d'une vue remarquable sur les ambiances pittoresques de la vallée : ripisylve sinueuse et ponctuée de peupliers d'Italie, ruban clair des cultures en fond de vallée, parois sombres des versants boisés ...



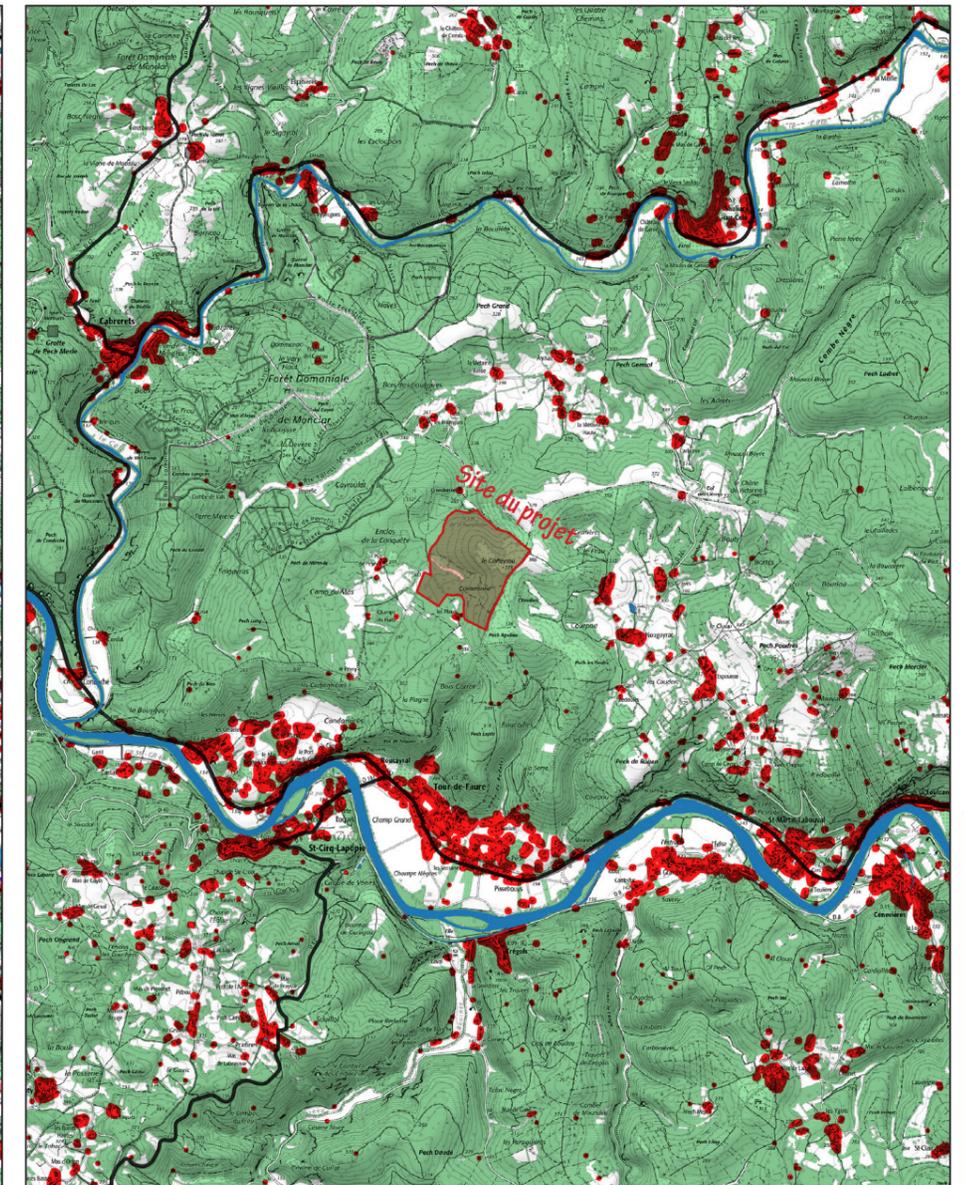
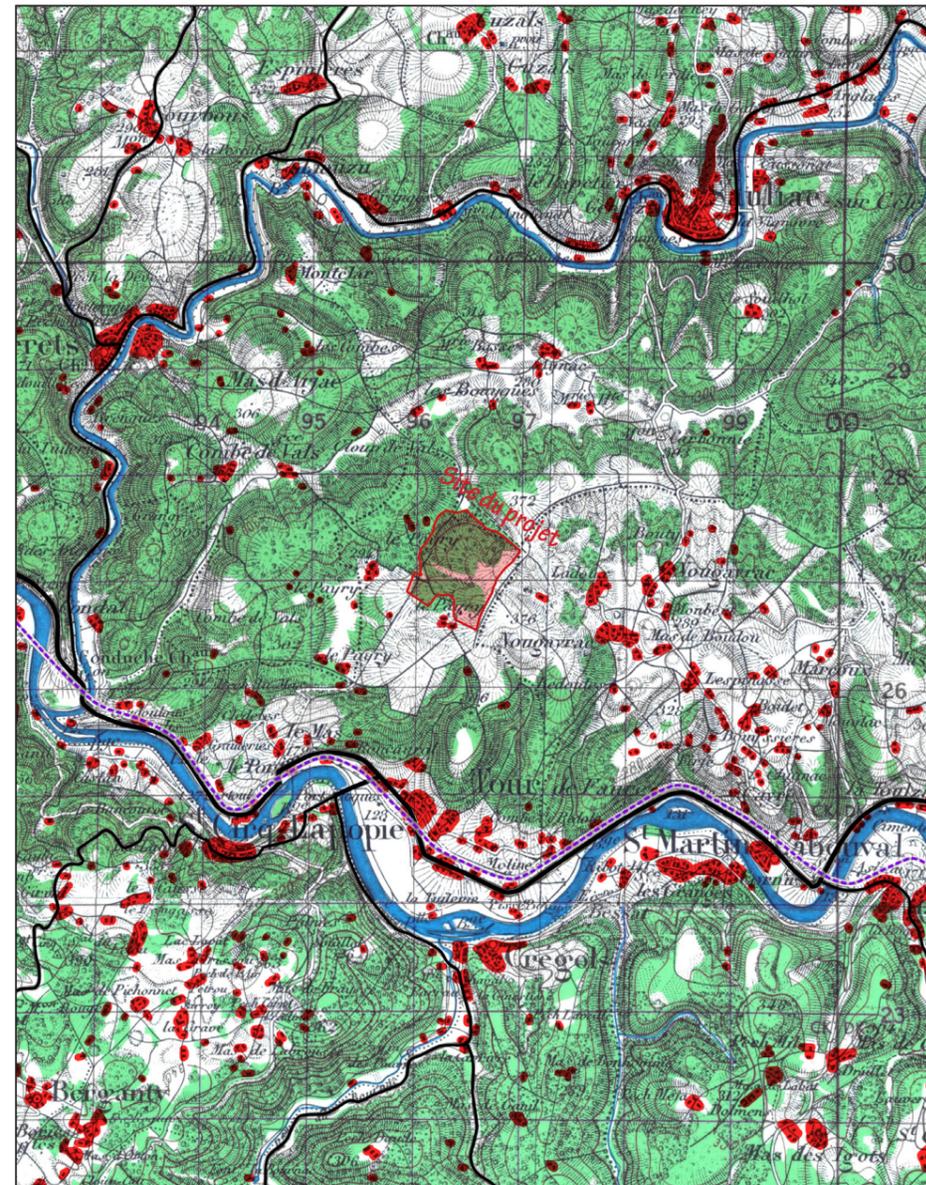
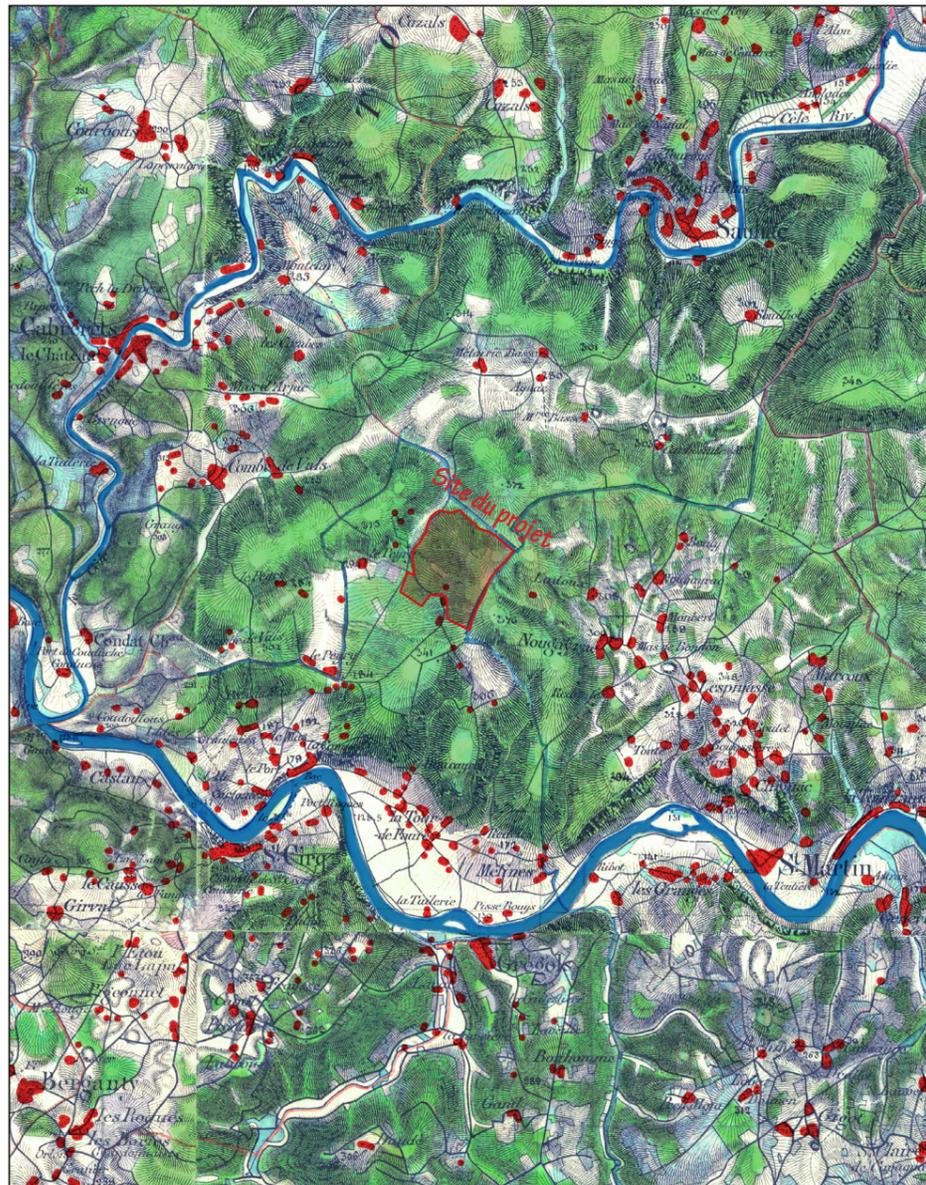
ENJEUX VIS À VIS DU SITE D'ÉTUDE :

- Situés sur les rebords des Causses de Limogne ou de Gramat, les combes et vallées secondaires ne permettent généralement pas d'échappées visuelles vers la ZIP.
- Cependant, les routes en corniche qui montent sur les plateaux, offrent parfois des panoramas lorsque la végétation boisée est remplacée par des landes arbustives.





LÉGENDE :



Carte de l'état-major 1820-1866 :

Au XIX^{ème} siècle, les villages d'origine médiévale se concentrent dans les vallées du Lot et du Célé. Sur les Causses et les terrasses alluviales, quelques fermes isolées et hameaux parsèment les espaces dégagés par l'agriculture. La Tour de Faure n'est à cette époque qu'un groupement lâche de fermes et de bâtisses encadrant une église. Seul le quartier du Port présente un tissu resserré sur les berges du Lot. Bien que majoritairement présente sur les plateaux, la forêt laisse de larges zones ouvertes pour les cultures ou le pâturage. Un réseau dense de chemins permet de relier les hameaux aux routes principales des vallées. Le site d'étude est presque entièrement boisé sauf au droit de la combe sèche. Cinq habitations prennent place au Sud du périmètre de projet.

Scan historique de 1950 :

En en siècle, l'urbanisation évolue peu. On observe cependant une densification des villages, en particulier dans les vallées le long des routes qui prennent de l'importance. La voie ferrée est aménagée le long du Lot en 1886 remplaçant la navigation pour le transport des marchandises. Elle engendre la construction d'ouvrages d'art remarquables pour les traversées du Lot. Sur les Causses, l'agriculture gagne du terrain et de nombreux pechs sont dégagés par le pâturage. De vastes parcelles de cultures ou de prairies encadrent le hameau de Nougayrac qui semble également se développer. L'habitation, qui était présente au XIX^{ème} siècle en limite Nord du site, n'est plus représentée.

IGN actuelle :

Alors que l'urbanisation du Célé donne l'impression de s'être figée depuis 1950, celle de la vallée du Lot s'est étendue, en particulier au niveau de la Tour de Faure, entre le travers boisé et la départementale. A l'inverse, certains secteurs des Causses semblent abandonnés au profit de la forêt. Autour du site d'étude, les boisements recouvrent désormais les anciennes parcelles agricoles et seuls les abords des hameaux de Nougayrac et Aynac résistent à l'enfrichement. La voie ferrée est fermée et le flux de circulation se concentre désormais sur les départementales des vallées.

L'un des atouts majeurs du Parc naturel régional des Causses du Quercy est la qualité de ses paysages. Quelques-uns, chargés d'histoire et dotés de sites exceptionnels sont mondialement connus. Beaucoup, plus discrets, sont néanmoins d'une grande valeur pittoresque. Tous les paysages du Quercy résultent d'un lien étroit entre les composantes naturelles (géologie, reliefs, végétation) et interventions humaines. Aujourd'hui, ces paysages jusqu'ici préservés, connaissent des mutations parfois importantes : certains sont modifiés par des aménagements, alors que d'autres, par manque d'entretien, risquent de disparaître.

I.10.1 UN PAYSAGE CONSTRUIT PAR L'HOMME AU FIL DES MILLÉNAIRES

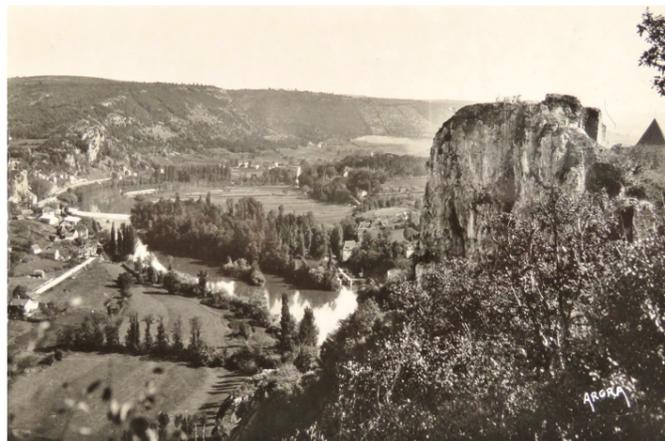
Les nombreux abris sous roches et grottes ornées témoignent d'une importante occupation du territoire par les hommes du paléolithique. Au néolithique, l'homme a laissé sa trace avec une abondance de dolmens et tumulus des Causses. A cette époque, l'amorce d'une activité pastorale a probablement contribué à développer les pelouses sèches, éléments fondateur des paysages actuels.

L'empreinte gallo-romaine n'est perceptible par le promeneur que par les traces d'oppidum sur les éperons majeurs. A l'inverse, la période féodale a largement marqué les paysages notamment dans les grandes vallées. En surplomb du Lot et du Célé, l'architecture épique de forts, de châteaux, de tours, d'églises et de castrums perchés date de cette période. La majorité des villages se sont constitués au moyen-âge, autour d'une église ou d'un château perché. Dans les campagnes, les murets résultant d'un épierrage des champs, sont évoqués dès la fin de l'époque médiévale, en tant qu'enclos de protection des cultures. Cette pratique s'intensifia au XIX^{ème} siècle avec la redistribution des terres, ainsi que les labours par les bœufs soulevant davantage de pierres.

A partir du XVIII^e et au XIX^e, les conditions de vie s'améliorent et la population s'accroît. Le moindre arpent de terre est exploité, hormis les pentes rocheuses des vallées. L'exiguïté du parcellaire témoigne encore de cette densité paysanne de jadis. Après les vicissitudes des guerres, la vie va peu à peu se redéployer dans les vallées créant au 19^{ème} siècle, un paysage largement jardiné, encore visible aujourd'hui aux abords du Lot et du Célé. Sur les Causses, le déploiement humain s'accompagne d'une importante dispersion des mas et hameaux agricoles, ainsi qu'un fort déboisement qui connaît son apogée fin XIX^{ème} siècle.

Les activités agricoles se répartissent selon la profondeur des sols : landes à moutons sur les sols maigres des Causses, et cultures sur les sols plus profonds des vallées (orge, maïs, tabac). Au XIX, le pastoralisme ovin et les céréales constituaient les bases d'une agriculture de subsistance. A ces deux productions s'ajoutaient la vigne, et diverses cultures comme le lin, les noix et par endroit la truffe, ayant favorisé l'enrichissement du Causse de Limogne. Au milieu du XIX^{ème} siècle, le développement de l'élevage bovin en provenance du Cantal impose la construction de quelques volumineuses granges étables. La viticulture, se déployant autrefois sur les coteaux bien exposés de la Tour de Faure, s'est peu à peu réfugiée dans la Basse Vallée du Lot.

La navigabilité sur le Lot resta pendant des siècles une affaire préoccupante. La mise en navigabilité du Lot, reliant les Causses au port de Bordeaux, fut achevée sous la Monarchie de Juillet en 1853. Les écluses et maisons d'éclusiers punctuaient les rives, tandis que des tunnels de dérivation évitaient les secteurs difficiles. La navigation fut rapidement concurrencée par la voie ferrée Libos-Capdenac aménagée en 1886. Délaissé, le Lot sera alors déclassé en 1926 et les chutes converties en électricité par la mise en place de micro-centrales. Le Lot est finalement réaménagé pour la navigation de plaisance depuis 1990. Tout comme la navigation sur le Lot, les routes ont fait partie des préoccupations majeures des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Leur construction a marqué le paysage par de grands ouvrages d'art : ponts, routes en corniches, routes en bordure de terrasses, dérochements, tunnels...



Tour de Faure depuis le rocher de Saint-Cirq-Lapopie



Tour de Faure - vue générale



Tour de Faure - vallée du Lot et voie ferrée

I.10.2 ENFRICHEMENT SUR LES CAUSSES, MODERNISATION AGRICOLE DANS LES VALLÉES

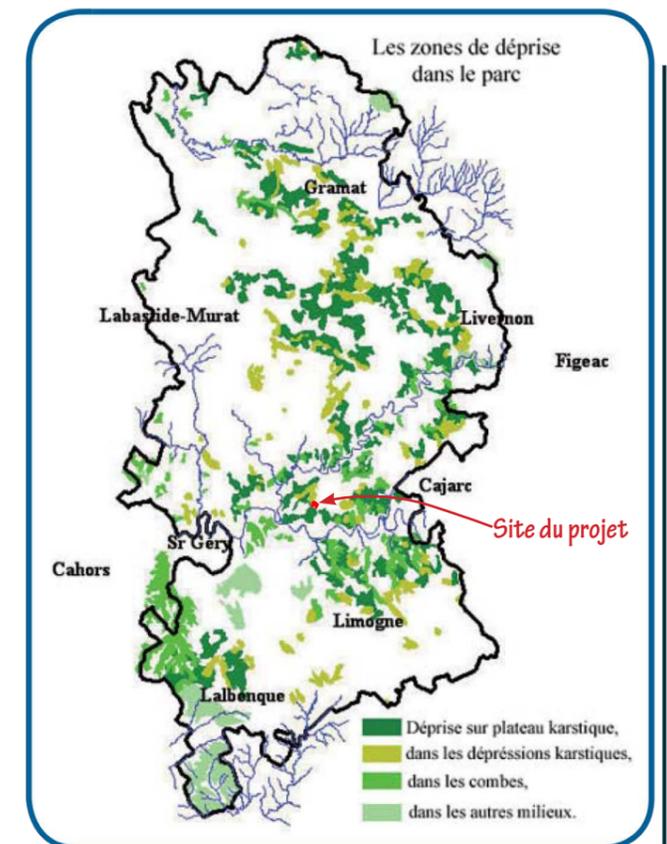
Les territoires agricoles sont aujourd'hui touchés par deux tendances opposées, concourant toutes deux à une simplification et une uniformisation des paysages du Lot. Sur les Causses, les terres délaissées par l'exode rural se couvrent de friches, tandis que dans les vallées, la modernisation agricole tend à gommer les spécificités des terroirs traditionnels. Ainsi, l'agriculture traditionnelle est encore présente mais les motifs paysagers historiques s'érodent lentement. Les nouveaux paysages agricoles présentent une diversité et une qualité moindre, qui va de pair avec une régression de la biodiversité.

L'exode rural dans les campagnes des Causses est lié à plusieurs étapes : la révolution industrielle et crise du phylloxéra au XIX^{ème} siècle, puis l'évolution des transports après la seconde guerre mondiale. Du fait de l'enfrichement, après le stade de la parcelle « timbre-poste », les boisements recouvrent désormais les anciennes pelouses, landes et certaines cultures. Le paysage se referme et la lisibilité entre les travers boisés et plateau s'efface. Si cette tendance se poursuit, près de la moitié du territoire du Parc Naturel se transformerait en bois d'ici les années 2040-2050. Ce phénomène est amplifié par les plantations de résineux, de faible qualité paysagère, qui se sont répandues sur les versants jusqu'à toucher certains fonds de vallée.

Ponctuant les campagnes, de vastes bâtiments agricoles traduisent l'accroissement et la concentration des troupeaux sur quelques exploitations. Ce rassemblement génère l'abandon de nombreux pâturages. En plus de la régression des pelouses sèches, le paysage des Causses tend à perdre certains de ses attributs emblématiques : combes et cloups cultivés, maille structurante de murets... Le broyage mécanique des sols caillouteux remplace désormais l'épierrage manuel. Le réseau de murets n'étant plus entretenu est peu à peu absorbé par la végétation. La déprise agricole touche plus largement la dalle calcaire allant du causse de Gramat à la partie Nord du Causse de Limogne, n'épargnant ni les dépressions karstiques, ni les combes. Dans certains secteurs des vallées secondaires, les friches descendent désormais en fond de vallon, interrompant le ruban de prairies et cultures.

Dans ce contexte de déprise, seuls les rubans des terrasses alluviales du Lot et du Célé restent indemnes. Dans les vallées principales, la mise en place d'une agriculture moderne après-guerre s'est traduit par des remembrements, effaçant partiellement le parcellaire en lanières rayonnantes. Les pratiques agricoles intensives ont généré de larges aplats uniformes de cultures, d'un seul tenant, faisant fi des mouvements topographiques ou des méandres des rivières.

Les haies, murets, arbres s'effacent également devant la machine. Les alignements de fruitiers, malmenés par l'élagage ou non renouvelés, tendent à disparaître au bord des routes les plus fréquentées. Les petits vergers individuels ainsi que les noyers, se font également plus rares aux abords des villages. A l'inverse, sur les secteurs les moins favorables aux cultures, de vastes peupleraies ont été mises en place. Ces plantations rectilignes interceptent les perspectives et font écran aux vues sur l'architecture pittoresque des versants.



I.10.3 EXODE RURAL ET RÉSIDENTIALISATION

Aujourd'hui dans le Lot se chevauchent les phénomènes d'exode rural et urbain. Les villes attirent toujours des habitants, mais certains la quittent pour l'attrait d'un cadre de vie « à la campagne ». Ainsi, après plusieurs décennies de stagnation, le territoire connaît une progression démographique modérée depuis les années 90. Ce solde migratoire positif touche aussi bien les centres bourgs que les petites communes rurales, et participe aux mutations du territoire.

Dans les années 60-70, l'habitat a commencé à s'étaler autour des bourgs médiévaux denses par des ponctuations de maisons individuelles. Les années 80 voient s'amorcer une urbanisation désordonnée au sein de l'espace rural. La construction de pavillons diffus devient le modèle de développement privilégié. Suite à une période de stagnation, la maison individuelle connaît un renouveau à la fin des années 90 et poursuit son étalement dans toutes les campagnes lotoises.

Loin des pratiques des centres anciens denses et partagés, cet éparpillement est fondé sur l'usage de la voiture et reflète l'individualisme. Les maisons sont isolées au centre d'une vaste parcelle de jardin et ceinturées de clôtures opaques de conifères. Ainsi, en à peine 3 décennies, la croissance pavillonnaire a localement bousculé la clarté et la force de l'organisation des paysages historiques, notamment dans les fonds de vallées. Ce phénomène reste néanmoins modéré dans notre aire d'étude, où le paysage est relativement préservé de l'urbanisation. L'augmentation des surfaces bâties se limite à certains villages de la vallée du Lot, notamment la Tour de Faure.

Le territoire est également touché par une érosion de l'architecture quercynoise souvent irréversible. Les nouvelles formes d'urbanisation contemporaine ne permettent pas de prendre la relève des architectures locales, participant à l'identité et la qualité des paysages caussenards. Deux facteurs favorisent cette érosion :

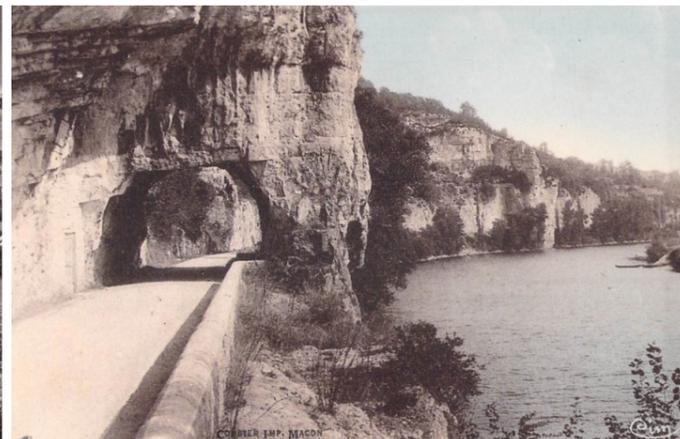
- l'abandon des constructions sur les Causses conduisant à leur effacement,
- et les restaurations peu conformes au terroir : disparition des éléments identitaires, raidissement des toitures, extensions ou percements disgracieux, appareillage en pierre type industriel...

Avec l'essor du tourisme, les fonds de vallées et notamment le Lot font l'objet de nouveaux types d'appropriation. Autrefois réservé à l'agriculture, cet étage est désormais soumis à une pression foncière et immobilière. Ainsi, les premières terrasses alluviales voient s'installer des bâtiments fortement consommateurs d'espaces et tournant le dos à la rivière : équipements de loisirs, d'hébergement et de sports, salles des fêtes, pavillons, constructions agricoles, artisanales et commerciales... En bordure de vallée, certains sites perchés comme Saint-Cirq-Lapopie sont progressivement déconnectés de leur cadre naturel. Les équipements s'installant à proximité forment une couronne de constructions banalisées, pénalisant l'image du bourg : parking, voies élargies, structures d'accueil ou de restauration...

Les crêtes, lieux particulièrement exposés, étaient souvent inhabitées sauf intérêt stratégique. Les mas agricoles construits en marge des plateaux, observaient généralement un net retrait, les rendant imperceptibles depuis le fond de vallée. Aujourd'hui, les situations dominantes sont recherchées et quelques habitations s'avancent sur le haut des versants. Attirés par les vues, les constructeurs tentent de rapprocher les pavillons de la rupture de pente. Les monumentales parois rupestres sont alors impactées par cette architecture standardisée dont la silhouette se découpe sur le ciel.



Saint-Cirq-Lapopie



Tour de Faure - le tunnel



Cabrerets

I.10.4 DES ACTIONS MENÉES POUR LIMITER CES PHÉNOMÈNES

Dans certaines communes, l'inquiétude devant la fermeture des paysages et la disparition des pelouses sèches, ont suscité des actions de réouverture du milieu, par l'entretien et l'élevage ovin extensif. Ces actions agricoles ont engendré de nouveaux paysages : longues prairies remembrées, pelouses parsemées de chênes, îlots de défrichement, réapparition des pelouses sèches, remise au jour de murets et de caselles, restitution des transparences dans les combes ... Néanmoins, ces interventions ponctuelles, réalisées en fonction des opportunités foncières, continuent de produire un paysage-mosaïque par îlot.

L'abandon du petit patrimoine et la reconversion des fermes en résidences, ont suscité des actions de sensibilisation et d'aide au maintien du patrimoine bâti. La remise au jour des murets et des caselles a éveillé un nouvel intérêt pour le petit bâti en pierre sèche. Mais la question de leur devenir demeure, alors que leur érosion définitive à moyen terme paraît souvent inéluctable. Les coudercs, les cloups exploités et les lacs de Saint-Namphaise commencent également à être reconnus et pris en compte dans la gestion des espaces agricoles ou naturels. Ces actions ponctuelles n'empêchent pas le processus de dégradation d'une grande partie du petit patrimoine demeurant sans fonction. Et les restaurations qui contribuent à une préservation localisée ne parviennent pas à égaler l'ampleur du motif initial.

